

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mercredi 13 mars 2013**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école, le treize mars de l'an deux mille treize à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Danielle Côté, enseignante
Isabelle Godbout, représentante de la communauté
Chantale Leclerc, parent
Sophie Rondeau, parent
Lucie Thivierge, éducatrice au service de garde
Hélène Vallée, enseignante
MM. Christian Leclerc, parent

Aussi présentes :

Mmes Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mmes Johanne Paquin, enseignante
Martine St-Laurent, commissaire
M. Stéphane Saulter, parent
Sylvain Wistaff, représentant de la communauté

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par monsieur Christian Leclerc.
Il est 19 h 8.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Monsieur Leclerc fait la lecture de l'ordre du jour soit et est adopté tel qu'il est présenté.

CE-583-13 IL EST RÉSOLU,
QUE l'ordre du jour

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 30 JANVIER
2013**

CE-584-13 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 30 janvier 2013 soit et est adopté avec l'ajout suivant :

Une résolution sera adoptée pour accepter les dépenses venant de la semaine des enseignants.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER
PROCÈS-
VERBAL**

Semaine des enseignants

Très apprécié de la part des enseignants.

- Collation
- Coupon rabais pour un massage

À répéter l'année prochaine.

Suivi à l'activité « *Dribblons avec cœur* »

Finalement, un montant de 1 957,74 \$ a été atteint.

La procédure pour envoyer les enveloppes et l'argent est particulière. Mme Danielle Côté n'aime pas la façon de faire et préférerait faire émettre un chèque par la CSH à la Fondation des maladies du cœur. Les membres en discutent. M. Christian Leclerc propose une alternative qui sera vérifiée.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Aucune

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Correspondance :
Aucune

Des nouvelles de notre ministre concernant l'anglais intensif

Nous survolons la lettre écrite par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport aux commissions scolaires.

Que pensent les enseignants?

Tant mieux, disent-ils. Ce n'était pas un dossier qui était prêt.

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS :**

**Organisation
scolaire 2013-
2014**

158 élèves sont inscrits à l'école Saint-Joseph pour l'an prochain. La tendance se maintient par rapport aux années antérieures.

**Temps alloué à
chaque matière**

Rien ne changerait pour l'an prochain. Des discussions sont menées quant à la possibilité d'offrir des minutes additionnelles en éducation physique.
On se questionne sur la clientèle d'Amos qui s'inscrit en option « Sport » à Landrienne.

**Demande d'appui
à un projet à la
Fondation GO**

Une présentation du projet pour la subvention d'équipement de ski de fond pour trois classes plus le transport des élèves en autobus vers le camp Dudemaine est donnée. Les membres donnent leur appui à la demande de subvention.

Les membres sont informés de la démarche de la demande qui sera déposée à la Fondation GO

CONSIDÉRANT les visées de promotion d'une vie saine et active chez nos élèves;

CONSIDÉRANT l'impact positif d'un tel projet sur les élèves et leurs familles;

CE-585-13 IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph appuie les démarches entreprises pour le projet à la fondation GO.

ADOPTÉE.

**Québec en forme :
Acti-leader et plus**

Le projet actuel avec les élèves de 6^e année dans la cour d'école ne lève pas, donc le projet sera changé en capsules d'activités en classe pour réveiller les élèves après un long moment de travail en classe.
Bonne idée!
Mme Andrée fera la demande de subvention.

CONSIDÉRANT le financement de 30 minutes par 9 jours dans la tâche de l'éducateur physique financé par Québec en Forme – MRC d'Abitibi depuis 4 ans.

CONSIDÉRANT que Québec en Forme demande un engagement plus formel de la part du conseil d'établissement pour poursuivre son financement l'an prochain.

CONSIDÉRANT que la direction d'école appuie ce projet qui contribue au bien-être des élèves.

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement pourra évaluer les impacts du projet grâce au rapport d'évaluation fourni par l'éducateur physique, porteur de ce dossier dans son école.

CONSIDÉRANT que Québec en Forme ne sera pas toujours présent dans le milieu, mais que le financement actuel de ce projet permet d'explorer des moyens de rendre plus actifs les élèves de l'école, sans toucher à la grille horaire.

CE-586-13 IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil d'établissement appuie la tenue du projet « Actileader » ou « Pauses actions » dans son école et s'engage à évaluer la pertinence de poursuivre le projet dans les années à venir, avec ou sans le financement de Québec en Forme.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
NOUVELLES**

- Les membres discutent à propos du calendrier scolaire de l'an prochain.
- Des discussions sont tenues à propos de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé. Les avis sont partagés.
- Il y aura des élections pour les commissaires.

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-587-13 IL EST RÉSOLU,

QUE l'assemblée soit levée. Il est 20 h 20.

ADOPTÉE.

Président

secrétaire